

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

de Rémy ALAIN EI - SIREN 890 539 430

Conditions Générales de Vente – Webananas

Version : v2026.03

Date d'entrée en vigueur : 24 mars 2026

Éditées par :

Rémy ALAIN EI

Nom commercial : WEBANANAS

62 rue Adrien Lagourgue

97424 Saint-Leu

SIREN : 890 539 430

TVA non applicable, art. 293B CGI

1. OBJET

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre Monsieur Rémy ALAIN (ci-après « le Prestataire ») et tout client professionnel (ci-après « le Client ») pour toute prestation de création, refonte, développement de site internet, hébergement, maintenance, conseil en marketing digital et services associés.

2. ACCEPTATION

La signature d'un devis, contrat ou bon de commande emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

3. COMMANDE

Chaque prestation fait l'objet d'un devis détaillé précisant le périmètre, le prix, les modalités de paiement et le délai estimé.

4. PRIX – MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés hors taxes et en euros.

Les modalités de paiement applicables à chaque prestation sont précisées dans le devis signé par le Client.

Selon la nature de la prestation, le paiement peut prendre la forme :

- soit d'un règlement échelonné par phases (acompte, paiement en cours de projet, solde),
- soit d'un acompte à la commande suivi d'une mensualisation sur une durée contractuelle définie.

En cas de mensualisation, la durée contractuelle, le montant de l'acompte, le montant des mensualités et leur échancier sont précisés dans le devis.

4 bis. DURÉE CONTRACTUELLE DES PRESTATIONS MENSUALISÉES

Lorsque la prestation fait l'objet d'une mensualisation, le contrat est conclu pour une durée ferme de douze (12) mois à compter de la date de signature du devis et du règlement de l'acompte.

Cette durée couvre :

- la phase de réalisation du projet,
- ainsi qu'une phase d'accompagnement et de responsabilité projet telle que définie dans le cahier des charges.

À l'issue de cette durée contractuelle, la prestation prend fin de plein droit, sauf souscription par le Client à une prestation distincte, notamment de maintenance.

5. DÉLAIS

Les délais sont indicatifs. Tout retard imputable au Client (retard de validation, de contenu) entraîne un report équivalent du délai de livraison.

5 bis. DISTINCTION ENTRE PRESTATION DE PROJET ET MAINTENANCE

La prestation de création ou refonte de site internet, y compris lorsqu'elle est mensualisée, constitue une prestation de projet.

La maintenance du site fait l'objet d'une prestation distincte, définie par une annexe spécifique et un devis séparé.

La phase d'accompagnement incluse dans certaines prestations mensualisées ne constitue pas une prestation de maintenance au sens contractuel.

5 ter. PÉRIMÈTRE DE LA MAINTENANCE

La prestation de maintenance couvre exclusivement les composants WordPress du site (cœur, thème actif, plugins). Elle ne couvre pas les problèmes d'infrastructure serveur, d'hébergement, ni les dysfonctionnements causés par des logiciels ou services externes connectés au site. Le détail des exclusions figure dans l'Annexe Maintenance.

6. RETARD DE PAIEMENT – SUSPENSION

Tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- Pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal,
- Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (L441-10 C. commerce),
- Suspension immédiate des prestations en cours ou de l'accès aux services, après une mise en demeure restée sans effet 7 jours après notification.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les livrables, codes sources, créations et contenus restent la propriété exclusive du Prestataire jusqu'au paiement complet de toutes les sommes dues. Le Client s'interdit tout usage non autorisé avant complet règlement.

En cas de prestation mensualisée, le transfert de propriété intervient uniquement après paiement intégral de l'ensemble des sommes dues sur la durée contractuelle.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Après paiement complet, le Prestataire cède au Client les droits patrimoniaux sur les livrables pour un usage conforme à l'objet du contrat. Le Prestataire conserve ses outils, briques techniques et savoir-faire.

9. CONFIDENTIALITÉ

Chaque Partie s'engage à garder strictement confidentielles toutes informations et documents échangés.

10. DONNÉES PERSONNELLES

Le Prestataire prend toutes précautions raisonnables pour préserver la confidentialité et la sécurité des données éventuellement accessibles dans le cadre de la mission. Le Client reste responsable en tant que responsable de traitement.

11. RÉSILIATION

En cas de manquement grave, notamment de non-paiement, le Prestataire pourra résilier la prestation après une mise en demeure restée sans effet 15 jours après réception.

12. MODIFICATION DES CGV

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment. Elles s'appliqueront à tout nouveau devis ou contrat. Pour les contrats à durée continue, le Client sera informé 30 jours avant l'entrée en vigueur.

13. LOI APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Saint-Pierre de la Réunion.

Fait à Saint-Leu, le 24/03/2026